



Déclaration préalable de la FSU 82 au CDEN du 7 septembre 2017



Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Tout d'abord, nous tenions à commencer ce CDEN en rendant hommage à M. Estel pour son engagement en faveur de l'école et des élèves. Nous avons aussi une pensée pour ses proches.

La rentrée remet sur le devant de la scène les préoccupations d'emploi, de conditions de travail, de pouvoir d'achat, de santé, de logement, de retraite... Les annonces et décisions prises par le gouvernement durant l'été sont guidées par l'austérité et une politique libérale au service des plus riches qui mettent à mal les solidarités, s'attaquent brutalement aux droits sociaux : loi travail version XXL sans réel dialogue social et sans réel débat démocratique à laquelle il faut ajouter une nouvelle réduction des dépenses publiques, suppressions de contrats aidés, baisse des APL, multiplication inacceptable de mesures concernant les agents publics. Cette réforme génère, sous couvert de flexibilité et d'adaptabilité du marché du travail, une remise en cause des droits sociaux des salariés. La FSU s'associe à l'indignation des salariés du secteur privé en lutte pour obtenir un code du travail protecteur et des créations d'emplois de qualité en participant dès le 12 septembre aux mobilisations.

Nous alertons les agents de l'État sur le fait que la précarisation du salariat dans le privé fragilisera le statut de la Fonction publique. D'ailleurs, le ministre évoque par voie de presse le recrutement des enseignants par les chefs d'établissements. On peut y voir une forme d'inversion des normes...

En ce qui concerne l'ordre du jour de ce CDEN, la réforme des rythmes de 2008, celle de 2013, les assouplissements de 2015 ont divisé nombre d'acteurs de cette communauté. Chacun de nous a dû faire « au mieux » avec ses contraintes. Pour les collectivités territoriales, les nécessités budgétaires ; pour les parents d'élèves, les impératifs liés à leur disponibilité et pour les enseignant-e-s, les choix pédagogiques ont souvent prévalu.

Malgré des délais très courts, plus de 30 % des écoles du pays vont revenir à la semaine des 4 jours. Cela témoigne de ce que le SNUipp-FSU répète depuis des années : cette réforme a dégradé les conditions de travail des enseignant-e-s et par conséquent celles de leurs élèves. Le gouvernement comme les précédents, en refusant les modalités existantes avant la semaine Darcos offre comme seule alternative le retour aux quatre jours. De la même façon, par sa politique fiscale à l'égard des collectivités territoriales et ses conséquences sur leurs capacités à assurer un péri scolaire de qualité, le gouvernement crée les conditions d'un retour à 4 jours et ne combat pas les inégalités d'accès au service public dans les territoires.

Avec la parution du décret dérogatoire permis par l'actuel ministère, nous craignons que de nouvelles tensions apparaissent. Nous devons d'abord prendre conscience que l'école française est inégalitaire, sous investie et surchargée afin d'œuvrer pour améliorer les conditions dans lesquelles les élèves apprennent.

Dans l'éducation nationale, une baisse de 23 000 emplois aidés est prévue au second semestre soit quasiment un tiers d'emplois en moins. Cela va sonner le glas de l'aide administrative à la direction d'école, mettre en difficulté l'accompagnement de la scolarisation des élèves en situation de handicap, un accompagnement déjà très tendu en termes de moyens avant l'été et aussi dans certaines communes, fragilisées par les baisses des dotations, cela va toucher le périscolaire au sens très large (la cantine, l'entretien des locaux, les activités périscolaires, les garderies matinales...). Même si ces emplois sont précaires et mal payés, s'ils sont un traitement social du chômage, s'ils ne constituent pas le tremplin attendu d'insertion professionnelle avec la mise en place d'une formation ad hoc, notamment dans l'éducation nationale, ils permettent à près de 460 000 personnes de retrouver un emploi. Cette décision du gouvernement va donc entraîner un vaste plan social.

Pour l'instant, la rentrée scolaire ne se présente pas sous les meilleurs auspices : entre le devenir des personnes en contrats aidés et leurs missions laissées vacantes, un discours rétrograde du Ministre sur l'éducation, des décisions précipitées qui s'appliquent à moyens constants, par redéploiement, et risquent d'accentuer les inégalités sur le territoire... Pour la FSU, il est impératif de mettre en œuvre un projet éducatif ayant pour objectif la réussite de tous les jeunes de l'école maternelle à l'enseignement supérieur. Il est pour cela urgent de conforter le service public d'éducation.

Notre mot d'ordre doit être : Combattre les inégalités scolaires, investir dans l'école et, pour cela, s'appuyer sur les enseignants.

Les élu-e-s de la FSU 82 au CDEN

Marie-Pierre Daimé, Martine Dauphin, Guillaume Mangenot, Hélène Nadal et Sandra Rubio

